

«Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais
ceux qui les regardent sans rien faire.»

Albert Einstein

Année 2017 n° 29
Mercredi 02 août

GOUZOUT A RIT ? LE SAVIEZ VOUS ?

KERDRÉON

De ker + dréon

Dréon veut dire derrière.

Sens : le village de derrière. Mais derrière quoi ? Dréon pourrait peut-être aussi venir du nom de famille Le Dréon ou le Drian.

Mairie

02.98.07.07.07

Du lundi au vendredi

09h -12h et 14h -17h

(sauf le 4ème jeudi du mois :

09h-12h et 15h-17h)

Le samedi 09h -12h

mairie@loperhet.fr

www.loperhet.bzh

Facebook—mairie de Loperhet

Élu(e) de permanence

En dehors des heures

d'ouverture : 06 11 76 80 16

COLLECTE SÉLECTIVE

Le 3 août

Bacs verts

Le 10 août

Bacs jaunes

URGENCES

Pompiers	18
Gendarmerie	17
Médecins	15
Pharmacie	3237
Enfance en danger	119
Maltraitance personnes âgées	3977
Secours en mer 196/VHF canal 16	

DÉPÔTS DES ARTICLES

Lundi avant 08h00

Lundis fériés : le mardi avant 08h00

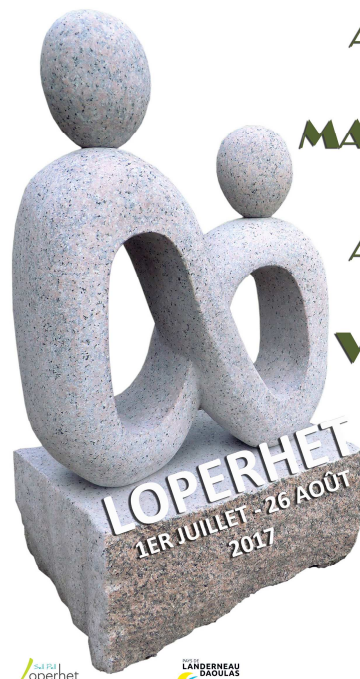
Dépôt en mairie ou par mail

mairie@loperhet.fr

INFORMATIONS AUTRES

Retrouvez tous les numéros utiles sur le mémento disponible en mairie ou sur le site de la commune
www.loperhet.bzh

ART EN MARCHÉ



**ART
EN
MARCHÉ**

**ARZ
O
VALE**

CHRISTOPHE BEAUVILLAIN

EMMANUELLE BRIAT

MARTINE GALLE

JANINE LE CANN

MIMI LABEVRIE

GUILAUME LE QUEMENT

CHRISTOPHE MILCENT

SYLVIE PERDRIAU

SEENU

MAIRIE

La mairie sera fermée tous les samedis de juillet et août. Réouverture le samedi à partir du samedi 2 septembre 2017.

RECRUESCENCE DES VOLS PAR RUSE AU PREJUDICE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Une recrudescence des vols par ruse au préjudice des personnes âgées particulièrement vulnérables est constatée dans le département. Les auteurs de ces faits se présentent chez les seniors en se faisant passer pour des employés communaux, des agents EDF, des policiers ou des gendarmes et proposent la vente de calendriers, de fleurs ou de bonbons... Ils montent ainsi un scénario à la victime en détournant son attention afin de lui dérober son argent.

Aussi, le Préfet du Finistère rappelle quelques conseils :

Si une personne se présente à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.

Ne vous fiez pas aux brassards ou aux effets portés. Même si la personne est en uniforme, lui demander sa carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.

Si vous faites entrer une personne à votre domicile, essayez de solliciter la présence d'un voisin et suivez la en permanence.

Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux...) chez vous et ne divulguez jamais l'endroit où vous les cachez.

Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens.

D'une manière générale, ne restez pas seul, gardez le contact avec vos voisins et votre entourage.

Si possible conservez toujours un téléphone à portée de main.

En cas de comportement suspect ou de doute sur la qualité du visiteur, il est fortement recommandé de ne pas laisser entrer la personne et de composer le 17, les gendarmes et les policiers sont là pour assurer votre protection. Ils interviendront le plus rapidement possible et pendant ce temps contactez un de vos voisins.

BULLETIN COMMUNAL - PARUTION D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, le bulletin paraîtra le 16 août et le 30 août.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE L'ESPACE JEUNE

L'Espace Jeunes de Loperhet sera exceptionnellement fermé du lundi 7 août au vendredi 11 août 2017. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement reste ouvert et peut accueillir vos enfants de 3 à 12 ans en leur proposant de multiples activités! Plus d'informations sur www.loperhet.bzh.

LES CIRCUITS DE RANDONNÉES SUR LOPERHET

Après plusieurs rencontres entre les membres du comité consultatif des sentiers communaux, trois sentiers de randonnées ont été actualisés. Vous pouvez dès maintenant emprunter :

- le circuit de la motte féodale
- le circuit de la voie romaine
- le circuit littoral de Kersanton à Rostiviec.

Vous trouverez les renseignements nécessaires en vous dirigeant sur le site de la commune : <http://loperhet.bzh/index.php/vivre-bouger/loisirs-et-vie-associative/sentiers>

RAPPORT DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Bilan du second trimestre 2017.

Notre radar a été disposé entre le **03 avril et le 18 juin 2017** sur différents sites de notre commune.

Durant cette période le radar a enregistré le passage de **64 197 véhicules**.

Tantôt positionné en agglomération, sur des secteurs de route limités à 30km/h .

Tantôt hors agglomération sur des secteurs limités à 50 km/h.

Lecture en agglomération sur zone 30km/h.

Sur 18 536 véhicules enregistrés, 47% soit 8 712 automobilistes étaient en excès de vitesse.

Toujours en agglomération, 50km/h.

Sur 18 231 véhicules enregistrés, 5% soit 912 automobilistes étaient en excès de vitesse.

Lecture hors agglomération sur zone 50 km/h.

27 430 véhicules enregistrés, 55% soit 15 086 automobilistes étaient en excès de vitesse.

Ce que nous pouvons ressortir de ce second bilan 2017.

Sur l'agglomération de notre commune la limitation de vitesse est généralement respectée sauf les zones 30 km/h qui ne le sont pas du tout. Hors agglomération, les zones 50 km/h sont difficilement respectées.

OPÉRATION « UN ÉTÉ AU CINÉ » 2017

En partenariat avec le cinéma l'Image et le CMB de Plougastel-Daoulas, la municipalité organise, du **samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre 2017**, l'opération « **UN ÉTÉ AU CINÉ** » destinée aux jeunes de Loperhet de 12 à 20 ans.

Le ticket de cinéma d'une valeur de **1,50 € (+ 1,50 € si film en 3 D)** permet d'accéder aux films à toutes les séances. Chaque enfant ne peut prétendre qu'à 1 seul ticket.

Retrait du ticket en mairie : sur **présentation d'une pièce d'identité et du règlement de 1,50 €**.

Au cinéma : présenter son ticket et régler les 1,50 € supplémentaire si film en 3D.

Si vous êtes intéressés, présentez-vous rapidement en mairie, le nombre de tickets est limité.

PLAN CANICULE 2017 - RECENSEMENT DES PERSONNES A RISQUES

Conformément à l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, les communes doivent tenir un registre recensant les éléments relatifs à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande. Ces données sont notamment utilisées pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées lorsque le plan canicule est mis en oeuvre.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale) à condition que la personne ne s'y soit pas opposée.

Les personnes pouvant être inscrites sur le registre sont :

- les personnes âgées de 65 ans (ou 60 ans si elles sont reconnus inaptes au travail) et plus résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées.

Cette inscription est facultative, la personne dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations. Le maire communique, sur sa demande, le registre nominatif de sa commune au préfet, à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale.

Il appartient au préfet et à lui seul, en sa qualité d'autorité chargée de mettre en oeuvre le plan d'alerte et d'urgence, de faire communiquer tout ou partie des données du registre à d'autres destinataires, tels les organismes et services chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile, en cas de déclenchement du plan. Dans ce cadre, le maire n'agit que sur instructions du préfet.

L'inscription peut se faire directement en mairie ou sur le site Internet de la commune www.loperhet.bzh en complétant le formulaire d'inscription et en le déposant en mairie. Dès lors que le niveau de mise en garde (MIGA) serait déclenché par le préfet du département, les personnes inscrites seront régulièrement contactées téléphoniquement par la mairie et le cas échéant visitées.

D'autre part, la population loperhétoise est invitée à faire preuve de vigilance et de solidarité à l'égard des personnes âgées et handicapées vivant seules.

AIDE AUX FAMILLES- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour les vacances : en juillet/août pensez au COUPON COUP DE POUCE VACANCES : se renseigner en mairie, des aides conséquentes peuvent être proposées sur les séjours et stages pour les jeunes de Loperhet (jusqu'à 18 ans) pendant les vacances scolaires pour les familles aux quotients familiaux QF1 à QF5 (*Cette aide n'est pas applicable sur les séjours proposés par l'Espace Jeunes et l'ALSH*).

Apportez : votre attestation CAF si vous êtes allocataire, votre dernier avis d'imposition et votre attestation MSA ou autres justificatifs indiquant les allocations familiales, logement... que vous percevez et la facture du coût du séjour distribué par l'association.

Pour la rentrée : en septembre pensez au Coupon Education Populaire Loisirs : attribué suivant les quotients familiaux QF1 à QF5 pour faciliter l'inscription des jeunes de Loperhet (jusqu'à 25 ans) dans les associations Loperhéroises proposant des activités culturelles et exceptionnellement sportives pour les jeunes de moins de 10 ans. Apportez : votre attestation CAF si vous êtes allocataire, votre dernier avis d'imposition et votre attestation MSA ou autres justificatifs indiquant les allocations familiales, logement... que vous percevez, et la facture indiquant le montant de la cotisation versée à l'association. Date limite de validité des coupons : 15 novembre 2017 (après il sera trop tard !!).

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

HORAIRES D'ETE

La bibliothèque sera ouverte les samedis 05 et 12 août de 10h00 à 12h00. DU 17 AU 31 AOUT

LUNDI 16H00 - 18H00

MERCREDI 10H00 - 12H00

VENDREDI 16H00 - 18H00

SAMEDI 10H00 - 12H00

EXPOSITION : Dans le cadre de l'exposition ESTIVALL Armelle et Gérard GUENNOU exposent leurs photographies à la bibliothèque municipale, sur le thème "La forme et le bruit". Visible aux heures d'ouverture. <http://bibliotheque-municipale.blogspot.com>

AMICALE LAÏQUE

Section Musculation

Informé tardivement de l'organisation des travaux dans la salle de musculation les responsables viennent d'apprendre que la salle sera fermée à partir du dimanche 09 juillet pour travaux et ce jusqu'à la rentrée de septembre. Croyez bien que nous en sommes tout à fait désolés.

DON DU SANG

Mercredi 23 et Jeudi 24 août, venez nombreux à la collecte de sang de Plougastel-Daoulas de 8h00 à 12h30 à l'ESPACE AVEL VOR. Pendant l'été, les réserves sont au plus juste, alors que

pour soigner les malades et blessés dans les hôpitaux et centres de soins, en FRANCE, il faut 10 000 donneurs de sang par jour. De 18 à 70 ans vous pouvez donner votre sang, une pièce d'identité est demandée pour un 1er don. Ne pas venir à jeun! Infos : Bernard LE LOUS 02.98.07.09.02.

FOYER HENRI LABORIT

Les résidents, les professionnels et la direction du foyer Laborit vous remercient pour votre contribution qui a permis à notre semaine des arts d'être une belle réussite.



VIE SPORTIVE

TENNIS CLUB

Vous pouvez dès à présent faire une préinscription pour la saison 2016/2017 **URGENT** Si vous désirez jouer en équipe vous pouvez également vous inscrire très rapidement merci de me confirmer par mail vos inscriptions: f.claramontes@orange.fr

VIE RELIGIEUSE

Dimanches 6 et 13 août : Messe à 10h30 à l'église de Plougastel.

Mardi 15 août : Fête de l'Assomption – Messe en plein air à 10h30 à la chapelle de la Fontaine Blanche (messe unique pour tout le doyenné) Informations: Presbytère de Plougastel - 3 rue du Cléguer. 02.98.40.36.46, courriel: paroisse-plougastel@wanadoo.fr Accueil du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 18h à 19h - Le samedi de 10h à 12h

FRELONS ASIATIQUES - QUE FAIRE ?

Démarches à effectuer :

- 1) Je suspecte un nid de frelons asiatiques chez moi,
- 2) J'appelle la mairie, aux heures d'ouverture (Du lundi au vendredi, de 09h à 12h et de 14h à 17h – le samedi de 09h00 à 12h00), au 02 98 07 07 07
- 3) La personne à l'accueil en mairie prendra vos coordonnées : Nom et adresse, Téléphone, Courriel
- 4) Le référent « Frelons asiatiques » de la commune (Gilles MAILFERT) sera informé et prendra contact avec vous dès que possible (généralement le soir même). Il se rendra sur place pour identifier l'espèce et analyser la situation du nid. S'il s'agit bien de frelons asiatiques, il fera la demande d'intervention auprès de la société sous contrat avec la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD).
- 5) La société vous rappellera sous 24 h pour convenir d'un rendez-vous afin de réaliser la destruction du nid. L'intervention sera prise en charge financièrement par la CCPLD.

Nota : En dehors des heures d'ouverture de la mairie et si urgence, vous avez la possibilité d'appeler l'adjoint de permanence au 06.11.76.80.16. L'intervention n'est prise en charge que s'il s'agit de frelons asiatiques et que la demande d'intervention est réalisée par le référent de la commune. Dans le cas d'autres espèces, l'intervention est à votre charge. Vous pourrez dans ce cas contacter la société de désinsectisation de votre choix. Vous trouverez sur le site de la commune (www.loperhet.bzh ; rubrique <vie locale ; Environnement ; Frelons asiatiques>) des informations détaillées sur l'identification de cette espèce.

PROCHAINEMENT À LOPERHET

DATE	HORAIRES	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATION
Jusqu'au 26 août		Art en marche	Parc du Fogot Mairie	Municipalité
Jusqu'au 31 août		Estivall 2017	Commerces Mairie	Amicale Laïque

COMMERCE

GLANVEZ BAR

Moules frites et pizzas à emporter les vendredis, samedis et dimanche soir de 19h00 à 21h30. Horaires d'ouvertures : lundi 7h30 - 20h00, mardi au jeudi 7h30 - 23h00, vendredi 7h30 - 01h00, samedi 7h30 - 01h00, dimanche 10h00-13h00 et 18h00- 01h00. Toujours carte grise, retrait d'argent CMB et CA, et restaurant, pizza à emporter le week-end.

BOULANGERIE AU PAIN DORÉ

Le magasin sera ouvert 7j/7j du 15 juin au 15 septembre.

SENSORIEL ESTHÉTIQUE

ATTENTION à partir de lundi prochain, le 10 juillet votre institut passe en HORAIRES D'ÉTÉ ! Nous serons uniquement fermé le jeudi 20 juillet, le samedi 13 et lundi 14 août, nous vous accueillons tout l'été exclusivement sur rendez-vous donc pensez bien anticiper. Pour rappel, nous vous accueillons lundi : 13h-18h, mardi: 9h-20h30, mercredi et vendredi: 9h-19h, jeudi: 9h-18h et samedi: 8h-7h. Pour vos RDV: 02 98 07 24 31. Très bel été à vous tous. Mélinda.

CINÉMA DU 2 AU 8 AOÛT

Horaires soulignés : Grande salle	Mer 02	Jeu 03	Ven 04	Sam 05	Dim 06	Lun 07	Mar 08
VALERIAN ET LA CITÉ DES MILLES PLANETES	20:30	<u>20:30</u>	<u>20:30</u>	<u>17:00</u>	<u>20:30</u>	<u>20:30</u>	20:30
CARS 3	<u>20:45</u>	<u>14:15</u>	<u>14:15</u>	<u>20:30</u>	<u>17:00</u>		<u>20:45</u>
VISAGES, VILLAGES		20:45		17:15	17:15	20:45	
NOS PATRIOTES			20:45	20:45	20:45		

DIVERS

FNATH

Notre association, apolitique est reconnue d'utilité publique. Nous conseillons les personnes accidentées, malades ou handicapées. Nous informons sur les aides à l'emploi, au reclassement professionnel, sur la réinsertion professionnelle et sociale. Nous défendons les victimes de maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques, le stress au travail, les maladies liées à l'amiante et au médiateur. Nous avons une permanence du service juridique le premier Vendredi du Mois de 9h à 10h à la Maison Pour Tous de Landerneau. Contact: Maison pour tous ; Place François Mitterrand 29800 LANDERNEAU Service Juridique:

PETITES ANNONCES

- Bonjour, je cherche à me loger sur Loperhet, chambre chez l'habitant, colocation, petit appartement. Urgent. Merci de me contacter au 07.85.62.20.04.
- Donne contre bons soins petite chatte blanche avec des tâches tigrées née le 9/05/2017, sevrée et propre, à personne possédant jardin. 06.89.85.37.03

Séjour août 2017

Du lundi 21 au vendredi 25 août

Pour qui ?

20 jeunes de 10 à 16 ans, nés entre décembre 2001 et août 2007.

Où ?

Au Camping Le Drennec, Commana
L'hébergement se fera en tente igloo de 4 places maximum. Les repas seront concoctés sur place par les jeunes dans une tente exclusivement dédiée à cela.



Au programme

- 🏠 Une séance découverte du Kayak ou du paddle (au choix)
- 🏠 Des grands jeux
- 🏠 Des activités «nature»
- 🏠 Des temps de farniente
- 🏠 Des veillées variées
- 🏠 Des activités manuelles et sportives pour répondre aux attentes de chacun



Tarifs

De 98 à 195€ suivant les Quotients familiaux

Renseignements :
Espace Jeunes - Loperhet
06 11 12 27 69